

## SÉANCE DU COMITÉ EXÉCUTIF

Procès-verbal de la séance du comité exécutif de la Ville de Québec, tenue le mercredi 27 février 2019 à 13 h 05, à l'hôtel de ville de Québec, 2 rue des Jardins, Québec.

---

Sont présents: M. le maire Régis Labeaume, président (partie de séance)  
M. Rémy Normand, vice-président  
Mme Marie-Josée Savard, vice-présidente  
Mme Alicia Despins  
M. Jérémie Ernould  
Mme Suzanne Verreault  
M. Steeve Verret  
Mme Émilie Villeneuve  
M. Patrick Voyer

Sont également  
présents: M. Luc Monty, directeur général  
M. Gilles Dufour, directeur général adjoint  
Mme Chantale Giguère, directrice générale adjointe  
M. Pierre St-Michel, directeur général adjoint  
M. Alain Tardif, directeur général adjoint  
M<sup>e</sup> Sylvain Ouellet, greffier

Est absente: Mme Michelle Morin-Doyle

---

**Madame la conseillère Marie-Josée Savard préside la séance.**

**CE-2019-0322 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication d'un contrat de services professionnels et techniques - Sensibilisation citoyenne par la mise en oeuvre d'une brigade de l'eau – 2019–2020 (Dossier 53298) - AP2019-045 (CT-2411488) — (Ra-2108)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'adjudication, à l'*Organisme des bassins versants de la Capitale (OBV de la Capitale)*, du contrat de services professionnels et techniques - Sensibilisation citoyenne par la mise en oeuvre d'une brigade de l'eau – 2019–2020, pour une somme de 290 547,50 \$, excluant les taxes, selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'entente jointe au sommaire décisionnel;
  - 2° l'autorisation à la directrice du Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement et au directeur du Service des approvisionnements à signer ladite entente.
-

**CE-2019-0323 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'entente contractuelle pour des travaux d'entrepreneur général (Appel d'offres public 52676) - AP2019-052 (Ra-2108)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication, à *Paul-H. Lafond & fils ltée*, de l'entente contractuelle pour des travaux d'entrepreneur général, de la date de l'adjudication au 31 janvier 2021, conformément à la demande publique de soumissions 52676 et aux tarifs horaires de sa soumission du 7 février 2019, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2020 et 2021 par les autorités compétentes.

---

**CE-2019-0324 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'avis de modification numéro 2 au contrat relatif à l'acquisition de matériel, l'installation et le soutien matériel pour la flotte de véhicules du Service de police et du Service de protection contre l'incendie (Appel d'offres public 51936) - AP2019-064 (Ra-2108)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation d'une dépense supplémentaire de 212 870 \$, excluant les taxes, au contrat adjudgé à *Hypertec Systèmes inc.*, en vertu de la résolution CA-2018-0399 du 19 septembre 2018, relatif à l'acquisition de matériel, l'installation et le soutien matériel pour la flotte de véhicules du Service de police et du Service de protection contre l'incendie, conformément à l'avis de modification numéro 2 joint au sommaire décisionnel.

---

**CE-2019-0325 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication d'un contrat pour l'acquisition du mobilier artistique événementiel pour la place Jean-Béliveau - Arrondissement de La Cité-Limoilou (Dossier 53389) - AP2019-076 (CT-2413508) — (Ra-2108)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'adjudication, à *Morelli Designers*, du contrat pour l'acquisition du mobilier artistique événementiel pour la place Jean-Béliveau - Arrondissement de La Cité-Limoilou, pour une somme de 550 000 \$, excluant les taxes, selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'entente jointe au sommaire décisionnel;
  - 2° l'autorisation, à la directrice du Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement et au directeur du Service des approvisionnements, à signer ladite entente.
-

**CE-2019-0326** Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du *Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur la gestion des matières résiduelles relativement à certaines dispositions*, R.A.V.Q. 1232 - **A3MR2018-016** (Ra-2108)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du *Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur la gestion des matières résiduelles relativement à certaines dispositions*, R.A.V.Q. 1232.

---

**CE-2019-0327** Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'entente entre la Ville de Québec et *Québec Numérique*, relative au versement d'une subvention pour la réalisation du projet *Semaine numérique de Québec 2019*, dans le cadre du volet *Soutien aux organismes d'entrepreneuriat, de développement économique et d'accompagnement d'entreprises* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2023* - **DE2019-019** (CT-DE2019-019) — (Ra-2108)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'autorisation de la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et *Québec Numérique*, relative au versement d'une subvention maximale de 296 000 \$, pour la réalisation du projet *Semaine numérique de Québec 2019*, dans le cadre du volet *Soutien aux organismes d'entrepreneuriat, de développement économique et d'accompagnement d'entreprises* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2023*, selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'entente jointe au sommaire décisionnel;
- 2° l'appropriation d'une somme maximale de 296 000 \$ à même le fonds lié à la *Politique d'investissement de la Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour la réalisation de ce projet.

---

**CE-2019-0328** Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'acquisition, à des fins municipales, d'un immeuble situé au 881-883, boulevard Raymond, connu et désigné comme étant le lot 1 755 503 du cadastre du Québec — Arrondissement de Beauport - **DE2019-037** (CT-2411079) — (Ra-2108)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation :

- 1° pour l'acquisition, à des fins municipales, d'un immeuble connu et désigné comme étant le lot 1 755 503 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, d'une superficie de 552,2 mètres carrés, avec bâtiment dessus construit et ses dépendances, propriété de monsieur Francis Racine, pour une somme de 206 500 \$, excluant les taxes, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à la promesse de vente

jointe au sommaire décisionnel et, plus spécifiquement, la clause spéciale se retrouvant à l'article 9;

- 2° au Service de la gestion des immeubles à procéder, au moment opportun, à la démolition du bâtiment et ses dépendances.

---

**CE-2019-0329** Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'offre de service révisée de la Ville de Québec lors d'interventions d'urgence hors du réseau routier sur le territoire de l'agglomération de Québec - **DG2019-003** (Ra-2108)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation :

- 1° d'approuver et rendre publique l'offre de service révisée de la Ville de Québec lors d'interventions d'urgence hors du réseau routier sur le territoire de l'agglomération de Québec, jointe en annexe 2 au sommaire décisionnel, et de la communiquer aux intervenants désignés afin que les attentes de la Ville de Québec leur soient clairement exprimées;
- 2° d'informer officiellement le ministre de la Sécurité publique et le *Protecteur du citoyen* des modalités de son offre de service en matière d'intervention d'urgence hors du réseau routier sur le territoire de l'agglomération de Québec.

---

**CE-2019-0330** Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du *Règlement de l'agglomération sur l'acquisition de véhicules et d'équipements motorisés ainsi que des accessoires d'appoint et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés*, R.A.V.Q. 1252 - **EM2019-001** (Ra-2108)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'adoption du *Règlement de l'agglomération sur l'acquisition de véhicules et d'équipements motorisés ainsi que des accessoires d'appoint et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés*, R.A.V.Q. 1252;
- 2° l'appropriation de 1 891 100 \$ à même le fonds général de l'agglomération, soit une somme égale à 10% du montant de la dépense prévue par le Règlement R.A.V.Q. 1252. Ce fonds sera renfloué de ce montant lors de l'entrée en vigueur dudit règlement.

**CE-2019-0331** Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du *Règlement de l'agglomération sur l'acquisition de véhicules et d'équipements motorisés d'utilisation mixte ainsi que des accessoires d'appoint et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés*, R.A.V.Q. 1253 - **EM2019-002** (Ra-2108)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'adoption du *Règlement de l'agglomération sur l'acquisition de véhicules et d'équipements motorisés d'utilisation mixte ainsi que des accessoires d'appoint et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés*, R.A.V.Q. 1253;
- 2° l'appropriation de 2 718 800 \$ à même le fonds général, soit une somme égale à 10% du montant de la dépense prévue par le Règlement R.A.V.Q. 1253. Ce fonds sera renfloué de ce montant lors de l'entrée en vigueur dudit règlement.

---

**CE-2019-0332** Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'approbation du *Règlement n° 366 décrétant un emprunt et autorisant des dépenses n'excédant pas 28 744 000 \$ concernant l'acquisition de 25 véhicules 40 pieds hybrides du Réseau de transport de la Capitale* - **FN2019-005** (Ra-2108)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'approbation du *Règlement n° 366 décrétant un emprunt et autorisant des dépenses n'excédant pas 28 744 000 \$ concernant l'acquisition de 25 véhicules 40 pieds hybrides du Réseau de transport de la Capitale*.

---

**CE-2019-0333** Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du *Règlement de l'agglomération sur des travaux d'aménagement relatifs au projet du Centre de glaces de Québec et à la base de plein air de Sainte-Foy et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés*, R.A.V.Q. 1254 - **LS2019-035** (Ra-2108)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'adoption du *Règlement de l'agglomération sur des travaux d'aménagement relatifs au projet du Centre de glaces de Québec et à la base de plein air de Sainte-Foy et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés*, R.A.V.Q. 1254;
- 2° l'appropriation de 265 000 \$ à même le fonds général de l'agglomération, soit une somme équivalente à 10 % du montant de la dépense prévue par le Règlement R.A.V.Q. 1254. Ce fonds sera renfloué de ce montant lors de l'entrée en vigueur dudit règlement.

**CE-2019-0334** Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du *Règlement de l'agglomération sur des travaux de développement et de mise en oeuvre de projets et d'actions de sensibilisation, d'informations, de formations et de veilles technologiques en matière d'environnement relevant de la compétence d'agglomération et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés*, R.A.V.Q. 1251 - **PA2019-022** (Ra-2108)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'adoption du *Règlement de l'agglomération sur des travaux de développement et de mise en oeuvre de projets et d'actions de sensibilisation, d'informations, de formations et de veilles technologiques en matière d'environnement relevant de la compétence d'agglomération et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés*, R.A.V.Q. 1251;
- 2° l'appropriation de 110 000 \$ à même le fonds général de l'agglomération, soit une somme équivalente à 10 % du montant de la dépense prévue par le Règlement R.A.V.Q. 1251. Ce fonds sera renfloué de ce montant lors de l'entrée en vigueur dudit règlement.

---

**CE-2019-0335** Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du *Règlement de l'agglomération sur la réalisation d'un centre de biométhanisation sur la partie du territoire formée du lot numéro 5 375 773 du cadastre du Québec*, R.A.V.Q. 1234, tel que modifié - **PA2019-023** (Ra-2108)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° la prise d'acte du rapport d'assemblée publique de consultation sur le projet de Règlement R.A.V.Q. 1234;
- 2° l'adoption du *Règlement de l'agglomération sur la réalisation d'un centre de biométhanisation sur la partie du territoire formée du lot numéro 5 375 773 du cadastre du Québec*, R.A.V.Q. 1234, tel que modifié.

---

**CE-2019-0336** Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, la nomination du directeur adjoint par intérim du Service de l'évaluation - **RH2019-107** (CT-RH2019-107) — (Ra-2108)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, la nomination de monsieur Pierre St-Michel (ID. 150494), directeur général adjoint des services de soutien institutionnel, pour agir à titre de directeur adjoint par intérim du Service de l'évaluation, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.

---

**CE-2019-0337 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, la nomination de monsieur Éric Racine (ID. 012799) à titre de directeur par intérim du Service de l'évaluation - RH2019-108 (CT-RH2019-108) — (Ra-2108)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, la nomination de monsieur Éric Racine (ID. 012799), employé permanent, à l'emploi de directeur par intérim du Service de l'évaluation (D052), classe DS2 avec sécurité d'emploi (poste no 43665), conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.

---

**CE-2019-0338 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation du paiement des dépenses relatives aux services professionnels et techniques requis pour les travaux sur l'emprise de la voie ferrée avec le *Canadien National* (phase avant-projet), dans le cadre du projet de Réseau structurant de transport en commun de Québec (Dossier 53468) - AP2019-089 (CT-2414312) — (Ra-2108)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation :

- 1° du paiement des dépenses relatives aux services professionnels et techniques requis pour les travaux sur l'emprise de la voie ferrée avec le *Canadien National* (phase avant-projet), de la 1<sup>re</sup> Avenue et du Chemin de la Canardière, dans le cadre du projet de *Réseau structurant de transport en commun de Québec*;
  - 2° le directeur du Bureau de projet du réseau structurant de transport en commun à signer tous les documents appropriés pour autoriser les paiements.
- 
- 

**CE-2019-0339 Abrogation de la résolution CE-2018-2145 – Adjudication d'un contrat de services professionnels et techniques - Installation d'un belvédère dans la côte de Sillery – Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge (Dossier 53276) - AP2019-022 (Abroge CE-2018-2145) (CT-2397489) — (Ra-2108)**

---

Il est résolu d'abroger la résolution CE-2018-2145.

Il est également résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'adjuger, à la *Commission de la capitale nationale du Québec*, le contrat de services professionnels et techniques pour l'installation d'un belvédère dans la côte de Sillery – Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge, pour une somme de 130 463,14 \$, excluant les taxes, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'entente jointe au sommaire décisionnel;
- 2° d'autoriser la *Commission de la capitale nationale du Québec*, par son responsable de projet, à faire toutes les demandes d'autorisation et de permis nécessaires et à effectuer, au nom de la Ville, les démarches nécessaires auprès des différents ministères, des compagnies d'utilité publique et des autres autorités compétentes dans le but d'obtenir les approbations requises dans le cadre du présent contrat.

---

**CE-2019-0340** Adjudication d'un contrat de services professionnels – Programme de recherche : *Détérioration structurale des réseaux de distribution d'eau potable – Processus et moyens d'intervention (Dossier 53048) - AP2019-084 (CT-2399036) — (Ra-2108)*

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'adjuger, à l'*Institut national de la recherche scientifique (INRS)*, le contrat de services professionnels – Programme de recherche : *Détérioration structurale des réseaux de distribution d'eau potable : Processus et moyens d'intervention*, pour une somme de 120 000 \$, exonérée de la TPS et de la TVQ, soit 60 000 \$ en contribution financière et 60 000 \$ en ressources humaines, conditionnellement à l'octroi, à l'*Institut national de la recherche scientifique (INRS)*, d'une contribution financière du *Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada*, pour la réalisation du projet, correspondant à une somme de 120 000 \$, selon des termes et conditions substantiellement conformes à ceux mentionnés à l'entente jointe au sommaire décisionnel, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2020 et 2021 par les autorités compétentes;
- 2° d'autoriser les directeurs du Service de l'ingénierie et du Service des approvisionnements à signer ladite entente;
- 3° d'autoriser le directeur du Service de l'ingénierie à signer, pour et au nom de la Ville, une lettre d'appui à la proposition de recherche de l'*Institut national de la recherche scientifique (INRS)*, pour l'obtention d'une contribution financière de 120 000 \$ du *Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada*, relativement à la réalisation du projet de recherche décrit dans ladite entente.



**CE-2019-0341** Adoption du *Règlement sur le programme de subvention des ateliers d'artistes pour l'année 2019, R.V.Q. 2759*, et dégageement d'une somme aux fins du versement de subventions - **CU2019-012** (CT-CU2019-012) — (Ra-2108)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'adopter le *Règlement sur le programme de subvention des ateliers d'artistes pour l'année 2019, R.V.Q. 2759*;
- 2° d'autoriser le Service de la culture, du patrimoine et des relations internationales à utiliser une somme maximale de 25 000 \$ aux fins de l'attribution des subventions en vertu du Règlement R.V.Q. 2759.

---

**CE-2019-0342** Autorisation de la demande d'aide financière auprès de *Patrimoine canadien*, dans le cadre du *Fonds du Canada pour les espaces culturels*, pour la nouvelle bibliothèque Gabrielle-Roy - **CU2019-023** (Ra-2108)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° de demander une aide financière auprès de *Patrimoine canadien*, dans le cadre du *Fonds du Canada pour les espaces culturels*, pour le projet de rénovation de la bibliothèque Gabrielle-Roy.
- 2° d'autoriser la directrice du Service de la culture, du patrimoine et des relations internationales, madame Rhonda Rioux, à signer ladite demande.

---

**CE-2019-0343** Attribution d'un toponyme – District électoral de Limoilou – Arrondissement de La Cité-Limoilou - **CU2019-024** (Ra-2108)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'attribuer au futur marché identifié sur le plan-repère joint au sommaire décisionnel le toponyme suivant : *Le Grand Marché*.

---

**CE-2019-0344** Adoption du *Règlement sur le versement de subventions, pour l'année 2019 et les suivantes, en vertu du Règlement sur le programme de rénovation de façades donnant sur une artère commerciale et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.V.Q. 2743* - **DE2019-033** (Ra-2108)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'adopter le *Règlement sur le versement de subventions, pour l'année 2019 et les suivantes, en vertu du Règlement sur le programme de rénovation de*

*façades donnant sur une artère commerciale et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.V.Q. 2743;*

- 2° d'approprier 60 000 \$ à même le fonds général de la Ville, soit une somme équivalente à 10 % du montant de la dépense prévue par le Règlement R.V.Q. 2743. Ce fonds sera renfloué de ce montant lors de l'entrée en vigueur dudit règlement.

---

**CE-2019-0345** **Acceptation d'une offre d'achat présentée par *La Compagnie Commonwealth Plywood ltée*, à l'égard d'un immeuble connu et désigné comme étant le lot 6 042 392 du cadastre du Québec, situé sur le territoire du parc industriel de Beauport, secteur nord, à des fins industrielles, para-industrielles ou de recherche – Compensation pour le fonds réservé aux fins de parcs, de terrains de jeux et d'espaces naturels – Arrondissement de Beauport - **DE2019-044** (Ra-2108)**

---

Il est résolu que le comité exécutif accepte la cession par la Ville d'un immeuble connu et désigné comme étant une partie du lot 2 036 308 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, d'une superficie de 3 940 mètres carrés, à titre de compensation pour fins de parc, de terrain de jeux et d'espace naturel.

Il est également résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'accepter l'offre d'achat déposée par *La Compagnie Commonwealth Plywood ltée* à l'endroit d'un immeuble (terrain vacant) situé sur le territoire du parc industriel de Beauport, secteur nord, et désigné comme étant le numéro de lot 6 042 392 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, d'une superficie de 13 018,6 mètres carrés, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées l'offre d'achat jointe au sommaire décisionnel, notamment le délai de 12 mois pour commencer la construction;
- 2° de vendre le lot 6 042 392 dudit cadastre, au prix de 72,66 \$ le mètre carré correspondant à une somme de 945 931,48 \$, plus les taxes applicables.

---

**CE-2019-0346** **Acceptation d'une offre d'achat présentée par *Immeubles LS3M inc.* à l'égard d'un immeuble connu et désigné comme étant le lot 6 273 021 du cadastre du Québec, situé sur le territoire du parc industriel de Beauport, secteur nord, à des fins industrielles, para-industrielles ou de recherche – Compensation pour le fonds réservé aux fins de parcs, de terrains de jeux et d'espaces naturels – Arrondissement de Beauport - **DE2019-045** (Ra-2108)**

---

Il est résolu que le comité exécutif accepte la cession par la Ville d'un immeuble connu et désigné comme étant une partie du lot 2 036 308 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, d'une superficie de 1 126 mètres carrés, à titre de compensation pour fins de parc, de terrain de jeux et d'espace naturel.

Il est également résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'accepter l'offre d'achat déposée par *Immeubles LS3M inc.* à l'endroit d'un immeuble (terrain vacant) situé sur le territoire du parc industriel de Beauport, secteur nord, et désigné comme étant le numéro de lot 6 273 021 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, d'une superficie de 3 720 mètres carrés, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'offre d'achat jointe au sommaire décisionnel, notamment le délai de 12 mois pour commencer la construction;
  - 2° de vendre le lot 6 273 021 dudit cadastre, au prix de 72,66 \$ le mètre carré correspondant à une somme de 270 295,20 \$, plus les taxes applicables.
- 

Monsieur le maire Régis Labeaume arrive à la séance et il préside. Il est 13 h 20.

**CE-2019-0347 Adoption du Règlement sur l'acquisition de véhicules motorisés ainsi que des accessoires d'appoint et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.V.Q. 2755 - EM2019-003 (Ra-2108)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'adopter le *Règlement sur l'acquisition de véhicules motorisés ainsi que des accessoires d'appoint et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés*, R.V.Q. 2755;
  - 2° d'approprier 30 000 \$ à même le fonds général de la Ville, soit une somme égale à 10 % du montant de la dépense prévue par le Règlement R.V.Q. 2755. Ce fonds sera renfloué de ce montant lors de l'entrée en vigueur dudit règlement.
- 

**CE-2019-0348 Modification de la résolution CV-2018-1075, modifiant la résolution CV-2010-0932 relative à l'identification des parcs et des équipements culturels ou de loisirs qui relèvent du conseil de la ville et de ceux qui relèvent des conseils d'arrondissement - LS2019-034 (Ra-2108)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de modifier la résolution CV-2018-1075, modifiant la résolution CV-2010-0932 sur l'identification des parcs et des équipements culturels ou de loisirs qui relèvent du conseil de la ville et de ceux qui relèvent des conseils d'arrondissement, en apportant les modifications proposées dans le tableau joint au sommaire décisionnel.

---

**CE-2019-0349 Autorisation pour le dépôt, au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, d'une demande d'autorisation en vertu de l'article 41 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* - PA2018-152 (Ra-2108)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° de transmettre, au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, une demande d'autorisation, en vertu de l'article 41 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*, pour l'acquisition d'immeubles ou de droits réels à l'extérieur de son territoire afin de permettre la protection de ses prises d'eau;
- 2° d'autoriser madame Marie France Loiseau, directrice du Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement, à signer ladite demande et tout autre document nécessaire, pour et au nom de la Ville, auprès du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques ainsi que des municipalités visées par les acquisitions, dans le but d'obtenir les approbations requises pour l'obtention d'une promesse d'achat.

---

**CE-2019-0350 Abrogation de la résolution CE-2018-2390 – Prolongement de la rue des Aigremaines et construction d'une nouvelle rue - District électoral de Sainte-Thérèse-de-Lisieux – Arrondissement de Beauport - PA2019-024 (Abroge CE-2018-2390) (CT-2399651) — (Ra-2108)**

---

Il est résolu que le comité exécutif abroge la résolution CE-2018-2390, relative au prolongement de la rue des Aigremaines et construction d'une nouvelle rue.

Il est également résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'autoriser le projet de lotissement résidentiel à être réalisé par 9333-4761 *Québec inc.*, comprenant notamment le prolongement de la rue des Aigremaines et la construction d'une nouvelle rue, sur une longueur approximative de 265 mètres linéaires, selon une configuration substantiellement conforme à celle illustrée au plan de lotissement joint au sommaire décisionnel ainsi que selon les conditions de l'entente à intervenir entre les parties;
- 2° d'autoriser 9333-4761 *Québec inc.* à faire préparer les plans et devis nécessaires à la mise en oeuvre du projet mentionné au paragraphe 1°;
- 3° d'autoriser 9333-4761 *Québec inc.* à transmettre au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, pour approbation, les plans et devis ainsi préparés, après qu'ils aient reçu un avis favorable du Service de l'ingénierie;
- 4° d'autoriser la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et 9333-4761 *Québec inc.*, relative à des travaux municipaux, selon des conditions

substantiellement conformes à celles mentionnées à l'entente jointe audit sommaire;

- 5° d'autoriser la directrice de la Division des projets majeurs et de la mise en valeur du territoire et le greffier de la Ville à signer ladite entente;
- 6° d'accepter la cession, à titre gratuit, à la Ville de Québec, des infrastructures et équipements municipaux réalisés en application de l'entente ainsi conclue, conditionnellement à l'acceptation partielle ou complète des travaux, conformément au *Règlement sur les ententes relatives à des travaux municipaux*, R.R.V.Q. chapitre E-2;
- 7° de demander au Service des affaires juridiques de préparer les documents nécessaires pour l'ouverture des rues ayant fait l'objet de cette cession;
- 8° d'autoriser un investissement de 27 540 \$, excluant les taxes, aux fins de la participation financière de la Ville à la réalisation des infrastructures et équipements municipaux réalisés en application de l'entente, conformément au *Règlement modifiant le Règlement sur les ententes relatives à des travaux municipaux relativement aux zones 41066Fb, 41152Cb, 41178Ip, 66412Ha et 66413Ha et à diverses dispositions*, R.V.Q. 2675;
- 9° de demander au comité de toponymie de proposer un nom pour la nouvelle rue ainsi que pour le bassin de rétention réalisés et cédés à la Ville en application de l'entente.

---

**CE-2019-0351 Avenant à l'entente intervenue le 6 juillet 2016 entre la Ville de Québec et Espaces Lebourgneuf S.E.C. et modification de la résolution CV-2015-0619 relative au prolongement de la rue du Blizzard, phase 3, et l'ouverture d'une nouvelle rue à partir de la rue des Rocailles - PA2019-025 (CT-2413658) — (Ra-2108)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'autoriser la conclusion de l'avenant à l'entente intervenue le 6 juillet 2016 entre la Ville de Québec et *Espaces Lebourgneuf S.E.C.*, relative au prolongement de la rue du Blizzard, phase 3, et à l'ouverture d'une nouvelle rue à partir de la rue des Rocailles, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'avenant joint au sommaire décisionnel;
- 2° d'autoriser le greffier de la Ville et la directrice de la Division des projets majeurs et de la mise en valeur du territoire à signer ledit avenant;
- 3° de modifier la résolution CV-2015-0619, adoptée le 6 juillet 2015, par le remplacement du huitième paragraphe par le suivant :  
  
« d'autoriser des investissements de 37 910 \$, excluant les taxes, conditionnellement à l'entrée en vigueur du *Règlement modifiant le Règlement sur les ententes relatives à des travaux municipaux relativement à diverses dispositions*, R.V.Q. 2101, de 194 702 \$, excluant les taxes, aux fins de la participation financière de la Ville de Québec à la réalisation des infrastructures et équipements municipaux réalisés en application de l'entente ».

**CE-2019-0352 Adoption du Règlement modifiant le Règlement d'harmonisation sur l'urbanisme et les règlements d'arrondissement sur l'urbanisme relativement à diverses dispositions, R.V.Q. 2723 - PA2019-014 (Ra-2108)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'adopter le *Règlement modifiant le Règlement d'harmonisation sur l'urbanisme et les règlements d'arrondissement sur l'urbanisme relativement à diverses dispositions*, R.V.Q. 2723.

---

**CE-2019-0353 Demande de délai additionnel jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 2019 - Avis de proposition déposé par monsieur Raymond Dion, lors de la séance du conseil de la ville tenue le 4 février 2019, relative aux travaux de prolongement du réseau d'aqueduc sur la rue du Jade et sur une partie de la rue Monseigneur-Cooke - DG2019-016 (Ra-2108)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'accorder un délai additionnel, soit jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 2019, pour la production d'une recommandation relative à l'avis de proposition déposé par monsieur le conseiller Raymond Dion, lors de la séance du conseil de la ville tenue le 4 février 2019, relativement aux travaux de prolongement du réseau d'aqueduc sur la rue du Jade et sur une partie de la rue Monseigneur-Cooke.

---

**CE-2019-0354 Avis de proposition déposé par monsieur le conseiller Jean Rousseau, lors de la séance du conseil de la ville tenue le 18 février 2019 – Proposition que la Ville demande au Réseau de transport de la Capitale d'offrir la gratuité des services de transport en commun sur l'ensemble de son réseau lorsqu'il y a accumulation de neige au sol de 20 centimètres et plus - DG2019-015 (Ra-2108)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° de ne pas donner suite à l'avis de proposition déposé par monsieur le conseiller Jean Rousseau, lors de la séance du conseil de la ville tenue le 18 février 2019, proposant de demander au *Réseau de transport de la Capitale* d'offrir la gratuité des services de transport en commun sur l'ensemble de son réseau lorsqu'il y a accumulation de neige au sol de 20 centimètres et plus, tel que rédigé;
  - 2° de demander au *Réseau de transport de la Capitale* d'étudier cette proposition au cours des prochains mois.
- 
-

**CE-2019-0355 Avis de modification numéro 1 relatif au contrat pour des travaux de soudure pour la Ville de Québec - Lot 3 (Appel d'offres public 51740) - AP2018-831 (Ra-2108)**

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 75 000 \$, excluant les taxes, au contrat adjudgé à *P.S. Métal inc.*, en vertu de la résolution CE-2018-0844 du 2 mai 2018, pour des travaux de soudure pour la Ville de Québec - Lot 3, conformément à l'avis de modification numéro 1 joint au sommaire décisionnel.

---

**CE-2019-0356 Avis de modification numéro 2 relatif au contrat pour des travaux d'ouvrages d'art sur différentes structures de la Ville de Québec - Lot 1 (Appel d'offres public 50942) - AP2018-833 (Ra-2108)**

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 112 020,33 \$, excluant les taxes, au contrat adjudgé à *J.A. Fortier Construction inc.*, en vertu de la résolution CE-2018-1392 du 27 juin 2018, pour des travaux d'ouvrages d'art sur différentes structures de la Ville de Québec – Lot 1, conformément à l'avis de modification numéro 2 joint au sommaire décisionnel.

---

**CE-2019-0357 Avis de modification numéro 3 relatif au contrat pour la fourniture de pierre (abrasif) traitée, hiver 2018-2019 - Lot 3 - Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge (Appel d'offres public 52353) - AP2019-041 (CT-2410722) — (Ra-2108)**

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 76 650 \$, excluant les taxes, au contrat adjudgé à *Déneigement Daniel Lachance inc.*, pour la fourniture de pierre (abrasif) traitée, selon la délégation de pouvoirs en vigueur, hiver 2018-2019 - Lot 3 - Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge, conformément à l'avis de modification numéro 3 joint au sommaire décisionnel.

---

**CE-2019-0358 Avis de modification numéro 3 relatif au contrat pour la construction d'un nouveau bâtiment - Centre communautaire du parc Bardy - Arrondissement de La Cité-Limoilou (Appel d'offres public 50481) - AP2019-043 (CT-2413542) — (Ra-2108)**

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 272 800,35 \$, excluant les taxes, au contrat adjudgé à *Les Entreprises QuébecHab ltée*, en vertu de la résolution CE-2017-1689 du 20 septembre 2017, pour la construction d'un nouveau bâtiment - Centre communautaire du parc Bardy - Arrondissement de La Cité-Limoilou, conformément à l'avis de modification numéro 3 joint au sommaire décisionnel.

---

**CE-2019-0359** Adjudication d'un contrat pour le remplacement du site pétrolier - Garage de Val-Bélair - Arrondissement de La Haute-Saint-Charles (Appel d'offres public 52776) - **AP2019-046** (CT-2412918) — (Ra-2108)

---

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Service & construction Mobile ltée*, le contrat pour le remplacement du site pétrolier - Garage de Val-Bélair - Arrondissement de La Haute-Saint-Charles, pour une somme de 149 610 \$, excluant les taxes, conformément à la demande publique de soumissions 52776 et à sa soumission du 1<sup>er</sup> février 2019.

---

**CE-2019-0360** Adjudication d'un contrat pour la bibliothèque Paul-Aimé-Paiement - Réaménagement intérieur - Arrondissement de Charlesbourg (Appel d'offres public 53075) - **AP2019-051** (CT-2413492) — (Ra-2108)

---

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Constructions Jean-Paul Plamondon inc.*, le contrat pour la bibliothèque Paul-Aimé-Paiement - Réaménagement intérieur - Arrondissement de Charlesbourg, pour une somme de 227 121,04 \$, excluant les taxes, conformément à la demande publique de soumissions 53075 et à sa soumission du 6 février 2019.

---

**CE-2019-0361** Avis de modification numéro 4 relatif à la réfection de la dalle, des chambres des joueurs et travaux connexes - Aréna Duberger - Arrondissement des Rivières (Appel d'offres public 51335) - **AP2019-058** (CT-2413530) — (Ra-2108)

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 25 498,49 \$, excluant les taxes, au contrat adjugé à *Lévesque & Associés Construction inc.*, en vertu de la résolution CE-2018-0515 du 14 mars 2018, pour la réfection de la dalle, des chambres des joueurs et travaux connexes – Aréna Duberger – Arrondissement des Rivières, conformément à l'avis de modification numéro 4 joint au sommaire décisionnel.

---



**CE-2019-0362 Adjudication d'un contrat de services professionnels pour divers projets en technologies de l'information - Lot 1 - Responsables de projet (Appel d'offres public 50238) - AP2019-068 (CT-2412185) — (Ra-2108)**

---

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Lévio Conseils inc.*, le contrat de services professionnels pour divers projets en technologies de l'information - Lot 1 - Responsables de projet, pour une somme de 114 702 \$, excluant les taxes, conformément à la demande publique de soumissions 50238 et à sa soumission du 5 avril 2017.

---

**CE-2019-0363 Adjudication d'un contrat de services professionnels en ingénierie spécialités structure, mécanique et électricité - Aréna Gaétan-Duchesne (BAT 2017-228) et patinoire d'Youville (BAT 2018-006) (Appel d'offres public 52150) - AP2019-069 (CT-2412885) — (Ra-2108)**

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° adjuge, à *Pluritec ltée*, le contrat de services professionnels en ingénierie spécialités structure, mécanique et électricité - Aréna Gaétan-Duchesne (BAT 2017-228) et patinoire d'Youville (BAT 2018-006), pour une somme de 103 000 \$, excluant les taxes, conformément à la demande publique de soumissions 52150 et à sa soumission du 24 janvier 2019;
- 2° autorise *Pluritec ltée*, par son responsable de projet, à faire toutes les demandes d'autorisation et de permis nécessaires et à effectuer, au nom de la Ville, les démarches nécessaires auprès des différents ministères, des compagnies d'utilité publique et des autres autorités compétentes dans le but d'obtenir les approbations requises dans le cadre du présent contrat incluant, à la fin des travaux, l'émission d'un avis de conformité avec l'autorisation accordée, et ce, avec le consentement au préalable du Service de la gestion des immeubles.

---

**CE-2019-0364 Avis de modification numéro 3 relatif au contrat de renouvellement pour la réception, le traitement et la valorisation des encombrants de l'agglomération de Québec - Lot 1 (VQ-48031) - AP2019-071 (CT-2408263) — (Ra-2108)**

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 101 460 \$, excluant les taxes, pour le contrat de renouvellement du lot 1, adjugé en vertu de la résolution CE-2017-1852 du 18 octobre 2017 à la *Compagnie Américaine de Fer & Métaux inc.*, relativement à la réception, le traitement et la valorisation des encombrants de l'agglomération de Québec - Lot 1, conformément à l'avis de modification numéro 3 joint au sommaire décisionnel.

**CE-2019-0365** Avis de modification numéro 3 relatif au contrat de services professionnels en ingénierie spécialités structure et génie civil – Base de plein air de Sainte-Foy, construction d'un pavillon d'accueil (BAT 2008-398) - Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge (VQ-48779) - **AP2019-072** (CT-2413110) — (Ra-2108)

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 17 300 \$, excluant les taxes, au contrat adjudgé à *WSP Canada inc.*, en vertu de la résolution CE-2016-2006 du 7 décembre 2016, pour des services professionnels en ingénierie spécialités structure et génie civil - Base de plein air de Sainte-Foy, construction d'un pavillon d'accueil (BAT 2008-398) - Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge, conformément à l'avis de modification numéro 3 joint au sommaire décisionnel.

---

**CE-2019-0366** Avis de modification numéro 5 relatif au contrat de services professionnels en architecture - Centre communautaire des Chutes (BAT 2010-600) - Arrondissement de Beauport (Appel d'offres VQ-48935) - **AP2019-073** (CT-2413104) — (Ra-2108)

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 14 863,02 \$, excluant les taxes, au contrat adjudgé à *CCM2 architectes s.e.n.c.r.l.*, en vertu de la résolution CE-2016-1948 du 30 novembre 2016, pour des services professionnels en architecture - Centre communautaire des Chutes (BAT 2010-600) - Arrondissement de Beauport, conformément à l'avis de modification numéro 5 joint au sommaire décisionnel.

---

**CE-2019-0367** Avis de modification numéro 2 relatif au contrat pour les travaux de rétention de l'avenue du Chanoine-Côté et du déversoir U040 (PSP160032) - Arrondissement des Rivières (VQ-49134) - **AP2019-077** (CT-2410890) — (Ra-2108)

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 126 472,99 \$, excluant les taxes, au contrat adjudgé à *Construction Polaris inc.*, en vertu de la résolution CE-2017-0835 du 10 mai 2017, dans le cadre du contrat pour les travaux de rétention de l'avenue du Chanoine-Côté et du déversoir U040 (PSP160032) - Arrondissement des Rivières, conformément à l'avis de modification numéro 2 joint au sommaire décisionnel.

**CE-2019-0368** Adjudication de contrats de services professionnels en ingénierie pour la réfection de stationnements 2019 - Lots 1 et 2 (PSU180783 et PSU180784) (Appel d'offres public 53195) - **AP2019-080** (CT-2413437, CT-2413461) — (Ra-2108)

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° adjuge, aux firmes suivantes, les contrats de services professionnels en ingénierie, pour la réfection de stationnements 2019 - Lots 1 et 2 (PSU180783 et PSU180784), conformément à la demande publique de soumissions 53195 et à leurs soumissions respectives du 5 février 2019 :
  - Lot 1 : *WSP Canada inc.*, pour une somme de 102 000 \$, excluant les taxes;
  - Lot 2 : *Génio Experts-conseils inc.*, pour une somme de 112 889 \$, excluant les taxes;
- 2° autorise *WSP Canada inc.* et *Génio Experts-conseils inc.*, par leur chargé de projet respectif, à faire toutes les demandes d'autorisation et de permis nécessaires et à effectuer, au nom de la Ville, les démarches nécessaires auprès des différents ministères, des compagnies d'utilité publique et des autres autorités compétentes dans le but d'obtenir les approbations requises dans le cadre du présent contrat incluant, à la fin des travaux, l'émission d'un avis de conformité avec l'autorisation accordée, et ce, avec le consentement au préalable du Service de l'ingénierie.

---

**CE-2019-0369** Avis de modification numéro 1 relatif au contrat pour le prolongement d'une conduite d'adduction - *Espace d'innovation Chauveau* - Lot 3 (POR170010) - Arrondissement de La Haute-Saint-Charles (Appel d'offres public 52493) - **AP2019-082** (CT-2412976) — (Ra-2108)

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 174 455,45 \$, excluant les taxes, au contrat adjugé à *Les Excavations Lafontaine inc.*, en vertu de la résolution CE-2018-1767 du 12 septembre 2018, dans le cadre du contrat pour le prolongement d'une conduite d'adduction - *Espace d'innovation Chauveau* - Lot 3 (POR170010) - Arrondissement de La Haute-Saint-Charles, conformément à l'avis de modification numéro 1 joint au sommaire décisionnel.

---

**CE-2019-0370** Avis de modification numéro 2 relatif au contrat pour l'acquisition et l'installation d'équipements électroniques d'urgence (VQ-48739) - **AP2019-095** (Ra-2108)

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 335 429,50 \$, excluant les taxes, au contrat adjugé à *Groupe Gyrotech inc.*, en vertu de la résolution CA-2016-0317 du 21 septembre 2016, pour l'acquisition et l'installation d'équipements électroniques d'urgence pour la flotte de véhicules du Service de police de la Ville de Québec, conformément à l'avis de modification numéro 2 joint au sommaire décisionnel.

---

**CE-2019-0371 Entente entre la Ville de Québec et *Go le grand défi inc.*, relative au versement d'une subvention pour l'inscription de l'équipe Ville de Québec et d'un montant en services municipaux, à titre d'assistance, dans le cadre de la tenue des événements *La course au secondaire, Le 1 000 kilomètres et La grande marche*, en 2019 - **BE2019-003** (CT-2412488) — (Ra-2108)**

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise :

- 1° la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et *Go le grand défi inc.*, relative au versement d'une subvention de 11 000 \$ pour l'inscription de l'équipe Ville de Québec et d'un montant de 50 000 \$ en services municipaux, à titre d'assistance, dans le cadre de la tenue des événements *La course au secondaire, Le 1 000 kilomètres et La grande marche*, en 2019, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'entente jointe au sommaire décisionnel;
- 2° la directrice par intérim du Bureau des grands événements, madame Catherine Chénier, à signer ladite entente.

---

**CE-2019-0372 Entente entre la Ville de Québec et le *Club de nage synchronisée de Québec*, relative au versement d'une subvention à titre d'assistance, dans le cadre de la tenue de l'événement *Canada Open - Série mondiale de natation artistique FINA*, en 2019 - **BE2019-013** (CT-2412847) — (Ra-2108)**

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise :

- 1° la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et le *Club de nage synchronisée de Québec*, relative au versement d'une subvention de 25 000 \$, à titre d'assistance, dans le cadre de la tenue de l'événement *Canada Open - Série mondiale de natation artistique FINA*, en 2019, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'entente jointe au sommaire décisionnel, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption du budget pour l'année 2020 par les autorités compétentes;
  - 2° la directrice du Bureau des grands événements, madame Catherine Chénier, à signer ladite entente.
-

**CE-2019-0373** Subvention, à titre d'assistance, à *Grand défi des glaces*, dans le cadre de la tenue de l'événement *Grand Défi Chez Victor*, en 2019 - **BE2019-014** (CT-2413352) — (Ra-2108)

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° verse une subvention de 5 000 \$ à *Grand défi des glaces*, à titre d'assistance, dans le cadre de la tenue de l'événement *Grand Défi Chez Victor*, en 2019, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à la lettre d'entente jointe au sommaire décisionnel;
  - 2° autorise la directrice du Bureau des grands événements, madame Catherine Chénier, à signer ladite lettre d'entente.
- 

**CE-2019-0374** Subvention à plusieurs organismes culturels professionnels dans le cadre de *l'Entente de développement culturel MCC/Ville* - **CU2019-025** (CT-2413523) — (Ra-2108)

---

Il est résolu que le comité exécutif verse des subventions totalisant 57 325 \$ à plusieurs organismes culturels professionnels dans le cadre de *l'Entente de développement culturel MCC/Ville*, selon la répartition prévue à l'annexe 1 jointe au sommaire décisionnel.

---

**CE-2019-0375** Abrogation des résolutions CE-2017-1377 et CE-2018-1715, relatives à des permissions d'occupation permanente du domaine public en faveur de *CHU de Québec – Université Laval- Arrondissement de La Cité-Limoilou* - **DE2019-050** (Abroge CE-2017-1377, CE-2018-1715) (Ra-2108)

---

Il est résolu que le comité exécutif abroge :

- 1° la résolution CE-2017-1377, relative à la permission d'occupation permanente du domaine public sur une partie des lots 1 317 706 et 1 317 680 du cadastre du Québec, en faveur de *CHU de Québec – Université Laval*;
  - 2° la résolution CE-2018-1715, relative à l'abrogation de la résolution CE-2017-1377 - Permission d'occupation permanente du domaine public sur une partie du lot 1 317 760 du cadastre du Québec, en faveur de *CHU de Québec – Université Laval*.
-

**CE-2019-0376** **Permission d'occupation permanente du domaine public d'un immeuble de la Ville de Québec connu et désigné comme étant une partie du lot 5 915 486 du cadastre du Québec, en faveur de la *Société de transport de Québec (Réseau de transport de la Capitale)* – Arrondissement de La Cité–Limoilou - **DE2019-058** (Ra-2108)**

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise l'occupation permanente du domaine public à la *Société de transport de Québec (Réseau de transport de la Capitale)*, sur une partie du lot 5 915 486 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, d'une superficie approximative de 3 790 mètres carrés, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées au document d'option de permission d'occupation permanente du domaine public joint au sommaire décisionnel. Cette permission est accordée pour bonnes et valables considérations.

---

**CE-2019-0377** **Autorisation de cession par mesdames Jocelyne Bourdon et Claudette Bourdon à 9390-8952 Québec inc., de tous leurs droits leur résultant de l'acte de vente d'un immeuble connu et désigné comme étant le lot 2 149 540 du cadastre du Québec – Arrondissement de La Haute–Saint–Charles - **DE2019-065** (Ra-2108)**

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise la cession par mesdames Jocelyne Bourdon et Claudette Bourdon à 9390-8952 Québec inc., de tous leurs droits leur résultant de l'offre d'achat concernant la vente d'un immeuble, connu et désigné comme étant le lot 2 149 540 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec.

---

**CE-2019-0378** **Subvention au *Club Appel 99* - **PI2019-001** (CT-2413195) — (Ra-2108)**

---

Il est résolu que le comité exécutif verse une subvention de 3 000 \$ au *Club Appel 99*, pour soutenir leurs activités essentielles au bon déroulement des opérations du Service de protection contre l'incendie.

---

**CE-2019-0379** **Transfert d'un poste de contremaître sentinelle de la Section des opérations sur les voies de circulation à la Division de l'entretien des chaussées et des trottoirs de l'arrondissement de La Cité–Limoilou, responsable de l'entretien des voies de circulation, et promotion de monsieur Martin Brousseau (ID. 013470) - **RH2019-093** (CT-RH2019-093) — (Ra-2108)**

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° transfère le poste de contremaître sentinelle (D297), classe 7 (poste no 42483), de la Section des opérations sur les voies de circulation à la Division de l'entretien des chaussées et des trottoirs (poste no 43008) de l'arrondissement de La Cité–Limoilou, responsable de l'entretien des voies de circulation;
  - 2° promeuve monsieur Martin Brousseau (ID. 013470), employé régulier, à l'emploi de contremaître sentinelle (D297), classe 7 (poste no 43008), à la Division de l'entretien des chaussées et des trottoirs de l'arrondissement de La Cité–Limoilou, responsable de l'entretien des voies de circulation, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.
- 

**CE-2019-0380** **Abolition d'un poste de contremaître, classe 6, à la Division des ateliers de l'Est, création d'un poste de commis intermédiaire, classe 3, à la Division de la gestion du parc véhiculaire du Service de la gestion des équipements motorisés et mutation de madame Nicole Perrault (ID. 020403) - RH2019-118 (CT-RH2019-118) — (Ra-2108)**

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° abolisse un poste de contremaître (D196), classe 6 (poste no 40800), de l'échelle de traitement du recueil des *Conditions de travail régissant les membres de l'Association du personnel de direction de la Ville de Québec*, à la Division des ateliers de l'Est du Service de la gestion des équipements motorisés;
  - 2° crée un poste de commis intermédiaire (F402), classe 3 (poste no 43668) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Québec (FISA)*, à la Division de la gestion du parc véhiculaire du Service de la gestion des équipements motorisés;
  - 3° mute madame Nicole Perrault (ID. 020403), employée permanente, de son poste de commis intermédiaire (F402), classe 3 (poste no 42771), à la direction des arrondissements des Rivières et de La Haute–Saint–Charles, responsables de l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout, au poste de commis intermédiaire (F402), classe 3 (35 heures) (poste no 43668), à la Division de la gestion du parc véhiculaire du Service de la gestion des équipements motorisés, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.
- 

**CE-2019-0381** **Affectation de monsieur Frédéric-J Girard (ID. 027819) à l'emploi de contremaître à l'opération du traitement des eaux à la Division des opérations du traitement des eaux du Service du traitement des eaux - RH2019-127 (CT-RH2019-127) — (Ra-2108)**

---

Il est résolu que le comité exécutif affecte monsieur Frédéric–J Girard (ID. 027819), employé permanent, à l'emploi de contremaître à l'opération du traitement des eaux (D381), classe 6 (poste no 38481), à la Division des opérations du traitement des eaux du Service du traitement des eaux, avec effet le 11 février 2019, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.

---

**CE-2019-0382** Création d'un poste de premier technicien en génie civil, classe 7, à la Division des réseaux périphérie du Service de l'ingénierie et promotion de monsieur Mario Côté (ID. 047580) - RH2019-132 (CT-RH2019-132) — (Ra-2108)

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° crée un poste de premier technicien en génie civil (F802), classe 7 (poste no 43678), de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Québec (FISA)*, à la Division des réseaux périphérie du Service de l'ingénierie;
- 2° promeut monsieur Mario Côté (ID. 047580), à l'emploi de premier technicien en génie civil (F802), classe 7 (poste no 43678), à la Division des réseaux périphérie du Service de l'ingénierie, avec effet le 18 février 2019, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel;
- 3° autorise le Service des finances à procéder aux virements budgétaires requis.

---

**CE-2019-0383** Approbation d'un mouvement de la main-d'oeuvre au Service des technologies de l'information - RH2019-133 (CT-RH2019-133) — (Ra-2108)

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° approuve le transfert des postes et de leurs titulaires selon l'annexe 1 intitulée : *Tableau du mouvement de main-d'oeuvre*, jointe au sommaire décisionnel;
- 2° autorise le Service des finances à procéder aux virements de fonds nécessaires.

---

**CE-2019-0384** Retraite le 1<sup>er</sup> mars 2019 de monsieur Daniel Marcotte (ID. 012755), directeur de la Section des opérations en évaluation foncière au Service de l'évaluation - RH2019-139 (Ra-2108)

---

Il est résolu que le comité exécutif prenne acte de la retraite de monsieur Daniel Marcotte (ID. 012755), directeur de la Section des opérations en évaluation foncière (poste no 37618) au Service de l'évaluation, le 1<sup>er</sup> mars 2019.

---



**CE-2019-0385** Transfert d'un poste de contremaître sentinelle et son titulaire, monsieur Yvon Bécharde (ID. 024140), de la Section des opérations sur les voies de circulation à la Division de l'entretien des chaussées et des trottoirs de l'Arrondissement de La Cité–Limoilou, responsable de l'entretien des voies de circulation - **RH2019-140** (CT-RH2019-140) — (Ra-2108)

---

Il est résolu que le comité exécutif transfère le poste de contremaître sentinelle (D297), classe 7 (poste no 42484), et son titulaire, monsieur Yvon Bécharde (ID. 024140), de la Section des opérations sur les voies de circulation à la Division de l'entretien des chaussées et des trottoirs (poste no 43677) de l'Arrondissement de La Cité–Limoilou, responsable de l'entretien des voies de circulation, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.

---

**CE-2019-0386** Transfert d'un poste de contremaître sentinelle et son titulaire, monsieur Raymond Cyr (ID. 011828), de la Section des opérations sur les voies de circulation à la Division de l'entretien des chaussées et des trottoirs de l'Arrondissement de La Cité–Limoilou, responsable de l'entretien des voies de circulation - **RH2019-141** (CT-RH2019-141) — (Ra-2108)

---

Il est résolu que le comité exécutif transfère le poste de contremaître sentinelle (D297), classe 7 (poste no 42488), et son titulaire, monsieur Raymond Cyr (ID. 011828), de la Section des opérations sur les voies de circulation à la Division de l'entretien des chaussées et des trottoirs (poste no 43011) de l'Arrondissement de La Cité–Limoilou, responsable de l'entretien des voies de circulation, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.

---

**CE-2019-0387** Retraite le 1<sup>er</sup> février 2019 de monsieur Mario Grondin (ID. 003559), contremaître à l'entretien sanitaire au Service de la gestion des immeubles - **RH2019-142** (Ra-2108)

---

Il est résolu que le comité exécutif prenne acte de la retraite de monsieur Mario Grondin (ID. 003559), contremaître à l'entretien sanitaire (poste no 41186) au Service de la gestion des immeubles, le 1<sup>er</sup> février 2019.

---

**CE-2019-0388** Contrat d'engagement liant la Ville de Québec et madame Louise Poirier (ID. 168435), à titre d'experte-conseil en soutien à la directrice du Service des ressources humaines - **RH2019-143** (CT-RH2019-143) — (Ra-2108)

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise la conclusion du contrat d'engagement entre la Ville de Québec et madame Louise Poirier (ID. 168435), à titre d'experte-conseil en soutien à la directrice du Service des

ressources humaines (D538) (poste no 42882), selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées au contrat d'engagement joint au sommaire décisionnel.

---

La séance est levée à 13 h 45

---

Régis Labeaume  
Président

Sylvain Ouellet  
Greffier

Marie-Josée Savard  
Vice-présidente

SO/ir